

Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Stéphane Florey, Patrick Lussi,
André Pfeffer, Patrick Hulliger, Eliane Michaud
Ansermet, Virna Conti

Date de dépôt : 27 avril 2020

Proposition de résolution

demandant une suspension temporaire de la libre circulation des personnes avec l'UE suite à la crise sanitaire et économique du Covid-19 (*Résolution du Grand Conseil genevois à l'Assemblée fédérale exerçant le droit d'initiative cantonale*)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
vu l'article 160, alinéa 1, de la Constitution fédérale, du 18 avril 1999 ;
vu l'article 115 de la loi fédérale sur l'Assemblée fédérale, du 13 décembre 2002 ;

vu l'article 156 de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, du 13 décembre 1985 ;

considérant :

- l'impact économique des mesures prises pour endiguer l'épidémie de coronavirus (Covid-19) ;
- les dommages économiques quotidiens subis par notre économie ;
- les conséquences en matière d'emploi pour les travailleurs salariés et les indépendants ;
- que la relance de l'économie n'interviendra pas immédiatement après la levée des mesures prises le 16 mars 2020 par le Conseil fédéral ;
- que le PIB mondial devrait reculer de 3% en 2020 ;
- que le FMI prévoit le pire ralentissement économique depuis la Grande Dépression ;
- que le PIB suisse devrait également reculer ;

- que le PIB genevois pourrait reculer encore plus fortement que le PIB suisse ;
- qu'une hausse significative du nombre de chômeurs dans le monde est prévue par l'Organisation internationale du travail (OIT) ;
- que le taux de chômage pourrait atteindre 7% en Suisse ;
- que le taux de chômage genevois est déjà l'un des plus élevés de Suisse ;
- les divers indicateurs qui laissent supposer une forte dégradation du marché de l'emploi en France ;
- que le canton de Genève accueille à lui seul le quart des travailleurs frontaliers en Suisse ;
- que de nombreuses demandes de permis G sont pendantes à l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM) ;
- que la croissance économique mondiale pourrait aussi être négative pour 2021 ;
- le risque d'une hausse massive de la pauvreté consécutive à la pandémie ;
- l'impact des baisses de recettes fiscales et de la hausse des dépenses sociales sur les budgets futurs,

demande à l'Assemblée fédérale

de charger le Conseil fédéral de suspendre provisoirement la libre circulation des personnes avec l'UE dans tous les domaines où il n'y a pas pénurie de main-d'œuvre, jusqu'à la reprise durable de la croissance économique.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les premières estimations de l'OIT indiquent une hausse significative du chômage et du sous-emploi dans le sillage du virus. Sur la base de différents scénarios relatifs à l'impact du Covid-19 sur la croissance du PIB mondial, les estimations préliminaires de l'OIT montrent une augmentation du nombre de chômeurs mondial variant de 5,3 millions (scénario « optimiste ») à 24,7 millions (scénario « pessimiste »), à partir d'un niveau de référence de 188 millions de chômeurs en 2019. Le scénario « moyen » laisse présager une hausse de 13 millions de chômeurs (7,4 millions dans les pays à revenu élevé). Si ces estimations demeurent hautement incertaines, tous les chiffres convergent vers une hausse substantielle du chômage mondial. Par comparaison, la crise financière mondiale de 2008-09 avait fait augmenter le chômage de 22 millions¹.

Dans notre pays, les mesures prises par les cantons et par la Confédération en vue de protéger la population contre la pandémie de Covid-19 portent leurs fruits et le nombre des admissions aux soins intensifs diminue en Suisse. Ces mesures, prises sur la base de la loi fédérale sur les épidémies sont efficaces sur le plan de la santé publique, mais ne manquent pas d'engendrer chaque jour des pertes économiques substantielles qui atteignent des dizaines de milliards, soit des pertes jamais vues depuis la Seconde Guerre mondiale.

Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), 109 000 entreprises ont annoncé jusqu'au 2 avril 2020 une réduction des horaires de travail pour environ 1,3 million de salariés. Ce chiffre est dix fois plus élevé que le record atteint en 2009 à la suite de la crise financière de 2008. Jusqu'à 92 200 personnes travaillaient à l'époque selon un horaire réduit. Depuis la mi-mars 2020, environ 26 000 personnes avaient déjà perdu leur emploi. Le taux de chômage national est passé de 2,5 à 3,1%. A Genève, le taux de chômage a progressé de 0,6 point en mars 2020 (1554 personnes supplémentaires) pour s'établir à 4,5%. D'après l'OCSTAT, l'augmentation concerne toutes les catégories de chômeurs : les hommes et les femmes (respectivement + 18,4% et + 13,9%), mais aussi tous les groupes d'âge, les jeunes (+ 23,7% pour les moins de 25 ans) étant plus touchés que les

¹ https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/impacts-and-responses/WCMS_739206/lang--fr/index.htm

personnes âgées (+ 12,9% chez les 50 ans ou plus). En termes de branches d'activité, les plus affectées sont la construction (+ 50,2%) et l'hôtellerie (+ 48,4%)².

Les dommages économiques provoqués en Suisse par la pandémie due au coronavirus ont atteint une ampleur historique. Jusqu'au 15 avril dernier, plus de 1,7 million de salariés sont au chômage partiel selon les informations du SECO. Ce chiffre correspond à plus d'un quart des personnes exerçant une activité lucrative. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont de surcroît perdu leur emploi ces dernières semaines. Selon les prévisions conjoncturelles du Groupe d'experts de la Confédération – printemps 2020, la propagation du nouveau coronavirus dans le pays et à l'étranger entraîne la mise à l'arrêt temporaire de certaines parties de l'économie. Au début de la crise, en mars 2020, les prévisions faisaient état d'un recul du PIB suisse de 1,5% en 2020³. En avril, la situation s'est aggravée en raison des mesures prises pour endiguer la propagation du coronavirus. Le groupe d'experts a revu ses prévisions et annonce désormais le plus fort recul du PIB suisse attendu depuis des décennies, soit une rétractation de 6,7%⁴.

Genève n'échappera pas à ce repli du PIB, lequel devrait d'après le Groupe de perspectives économiques (GPE) être plus important que le recul du PIB national, de l'ordre de -2,5 à -3,5% (synthèse trimestrielle – mars 2020)⁵. « L'écart entre la Suisse et Genève est principalement dû aux caractéristiques du tissu économique genevois, notamment l'importance du commerce de gros (« trade finance ») et les spécificités des activités bancaires, qui sont particulièrement affectées par la crise actuelle. »⁶.

Les experts prévoient que le chômage suisse pourrait atteindre 7%. C'est dire que la pauvreté et, avec elle, les charges sociales augmenteront massivement en Suisse. Parallèlement, les recettes fiscales diminueront fortement. La pandémie de coronavirus fait progresser la pauvreté en Suisse. Le confinement pousse des milliers de personnes au bord de la ruine et, en même temps, la dette publique explose.

² <https://www.ge.ch/statistique/actualites/welcome.asp?actu=3956&mm1=01/01&aaaa1=2020&mm2=12/31&aaaa2=2020&num=0>

³ <https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/wirtschaftslage---wirtschaftspolitik/Wirtschaftslage/konjunkturprognosen.html>

⁴ *Idem*

⁵ <https://www.ge.ch/document/gpe-synthese-trimestrielle-mars-2020>

⁶ <https://www.ge.ch/statistique/actualites/welcome.asp?actu=3955&mm1=01/01&aaaa1=2020&mm2=12/31&aaaa2=2020&num=0>

Quant à la durée de la crise, une incertitude règne, le Fonds monétaire international (FMI) ayant prévu le pire ralentissement économique depuis la Grande Dépression. D'après la directrice générale du FMI, la croissance mondiale va devenir fortement négative en 2020, et 2021 pourrait s'avérer pire que 2020 si la pandémie devait durer.

En outre, la forte récession du PIB à Genève devrait se traduire par une hausse du taux de chômage et du nombre total de personnes demandeuses d'emploi, ceci alors que notre taux de chômage calculé selon la méthodologie du SECO est artificiellement bas et ne reflète pas la réalité de la situation. A cela s'ajoute le fait qu'en France divers indicateurs, comme la baisse des embauches dans le secteur privé, laissent supposer que l'impact de la crise sanitaire sera conséquent en matière économique. Les habitants de Genève connaissent les effets de la libre circulation des personnes sur l'emploi quand ils constatent que le taux de chômage ne faiblit pas, que nos jeunes sans expérience professionnelle ne parviennent pas à trouver un premier emploi, que les quinquagénaires ne parviennent pas à se réinsérer dans le marché du travail ou encore que les emplois « peu qualifiés » sont occupés par des universitaires en provenance de l'UE.

Si aucune mesure n'est prise, Genève risque de faire face à une hausse massive du nombre de frontaliers qui viendra aggraver la situation sociale dans notre canton avec à la clé une explosion des dépenses sociales. Il importe que Genève puisse suspendre les demandes de permis G en cours depuis des mois à l'OCPM tout comme les nouvelles demandes de permis B, les renouvellements de permis injustifiés et les conversions de permis B en permis C lorsque le titulaire ne répond plus au critère de l'autonomie financière.

C'est pour toutes ces raisons que l'Assemblée fédérale est invitée à charger le Conseil fédéral de suspendre la libre circulation des personnes avec l'UE dans tous les domaines où il n'y a pas pénurie de main-d'œuvre, jusqu'à la reprise durable de la croissance économique. En Suisse, les secteurs touchés de notoriété publique par la pénurie de main-d'œuvre sont les professions de la finance, des fiduciaires et de la santé, à la différence des métiers de la restauration, des services à la personne et du bâtiment qui eux connaissent un excédent de travailleurs disponibles.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette résolution.